

Lait & Elevage .be

NUMÉRO 10 | NOVEMBRE 2016 MAGAZINE INDÉPENDANT POUR LE PRODUCTEUR LAITIER | 8^{ÈME} ANNÉE



Comment les éleveurs perçoivent-ils leur travail?

- Voici comment éviter la propagation des agents de la mammites!
- Les biomarqueurs dans l'élevage laitier, est-ce l'avenir?
- En Grèce, l'élevage bovin joue un rôle de second plan

NEW HOLLAND
AGRICULTURE

Un concours pour
les fans de
New Holland

➔ Voir page 21

Amélie Turlot (CRA-W): «Encourageons les éleveurs à faire appel à un conseiller travail»

Texte: Yves Meert

Photos: Y.M. et T.W.



FOCUS

Dans ces colonnes, nous abordons très régulièrement la problématique du travail dans l'élevage laitier. L'augmentation de la taille des exploitations à main-d'œuvre constante rend cette question particulièrement actuelle. Ce dossier vise à analyser le paramètre du travail dans l'élevage, à partir d'un angle particulier, à savoir la perception que les éleveurs ont de leur travail. Pour ce faire, nous nous basons sur les travaux menés depuis plusieurs années par Amélie Turlot, attachée scientifique au département productions et filières du CRA-W (Centre wallon de recherche agronomiques). Elle a publié en début d'année l'enquête «Comment les éleveurs perçoivent-ils leur travail?», une étude réalisée dans le cadre du projet OTEL (*).

La première étude à s'être penchée sur la perception du travail dans les élevages en Wallonie a été réalisée en 2010 par l'AWE auprès de 90 producteurs laitiers en région herbagère. A cette occasion, il était déjà apparu que 80 % des éleveurs interrogés trouvent que leurs conditions pourraient ou devraient s'améliorer.

En parallèle, les projets Duralait, pilotés par le CRA-W, ont effectué une analyse globale pour une production laitière durable. Menée auprès d'une septantaine d'exploitations laitières, cette étude a porté sur le temps de travail, l'économie et la durabilité. S'agissant du paramètre 'travail', ces enquêtes ont consisté à décrire et à évaluer l'organisation du travail dans les exploitations en appliquant la méthode dite du 'Bilan travail', utilisée précédemment en France.

'Bilan travail'

«La méthode 'Bilan travail' distingue plusieurs groupes dans une exploitation: d'une part la cellule de base, c'est-à-dire les travailleurs permanents qui organisent et effectuent le travail de l'exploitation et qui sont directement intéressés au revenu et d'autre part la main-d'œuvre hors cellule de base (bénévolat, entre-aide, salariat, entreprise», entame Amélie Turlot. On distingue ainsi différents types de travaux. Le premier est le travail d'astreinte (TA), c'est-à-dire à réaliser quotidiennement et difficile à différer dans le temps. Ce sont généralement les soins journaliers au bétail (traite, alimentation, paillage). La durée et le contenu du travail d'astreinte peuvent varier selon la saison. Quant au deuxième type de travail, le travail de saison (TS), il concerne les travaux périodiques (implantation des cultures, production fourragère, soins au troupeau (tonte, prophylaxie). S'y ajoute le travail rendu (TR), autrement dit le temps passé en dehors de l'exploitation. On en arrive ainsi au concept de temps disponible calculé (TDC), soit le temps restant après avoir effectué le TA, le TS et le TR. Le plus souvent, le TDC sert à réaliser des tâches non comptabilisées (imprévus, formation et temps libre).

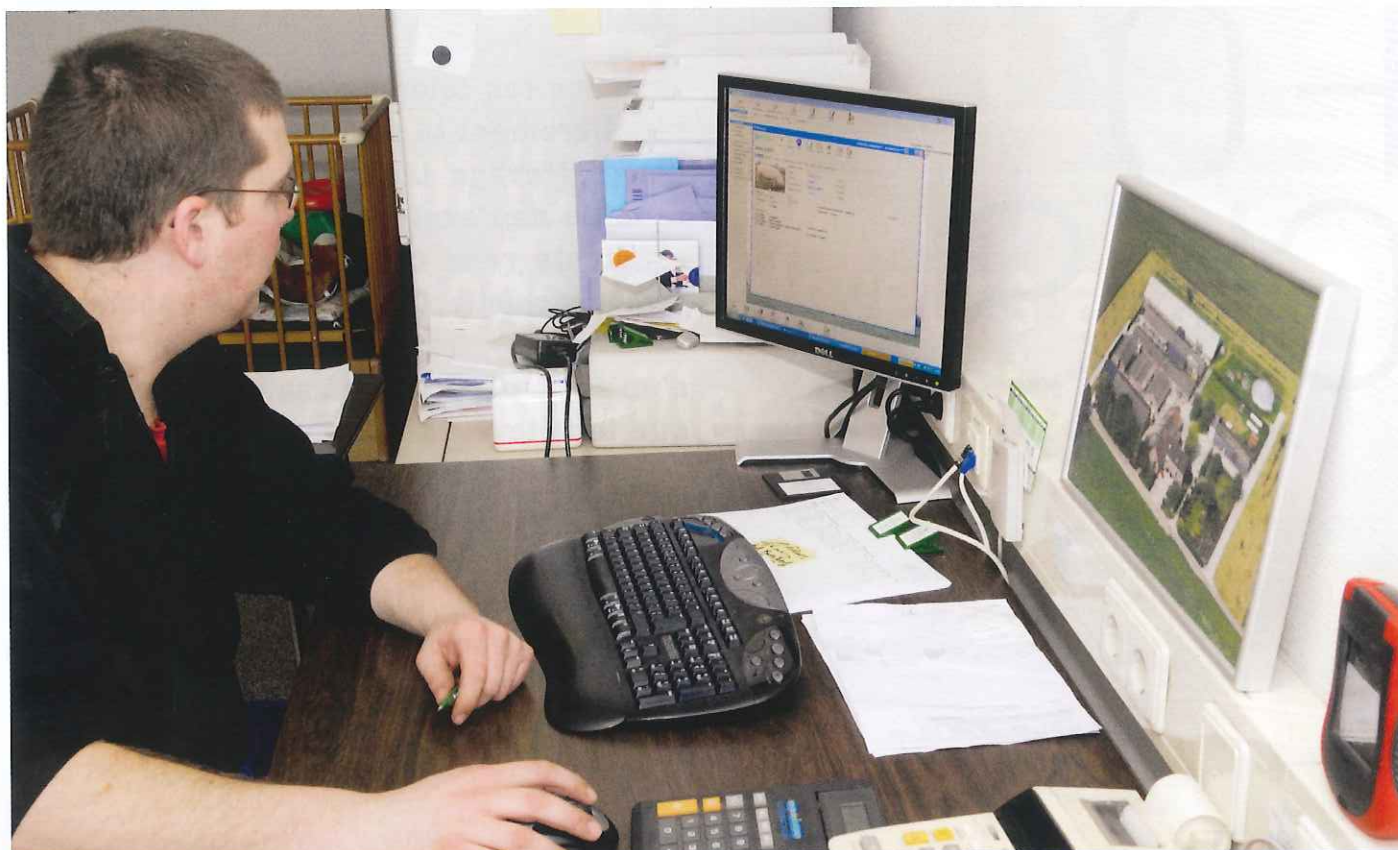
Importance du bénévolat

«Dans le cadre des études Duralait, nous avons suivi 67 exploitations laitières, situées majoritairement en Région herbagère et en Haute-Ardenne. Leur superficie agricole utile était en moyenne de 61 ha (à 90 % des prairies), avec un nombre moyen de vaches laitières de 73 et une production moyenne de 520.000 litres. La moyenne d'unité de travail se situait à 1,5. On constate que deux tiers des fermes font appel à du bénévolat, essentiellement pour les productions fourragères. Je reviendrai sur ce recours très important au travail bénévole, souvent des parents retraités. Quant à l'entre-aide, elle existe dans 30 % des fermes et concerne surtout les travaux de récolte d'herbe. Enfin, la quasi totalité des exploitations fait appel à une entreprise agricole, pour les travaux de récolte d'herbe et de culture du maïs», poursuit Amélie Turlot.

Astreinte de la traite

L'élevage laitier a évidemment la particularité de l'astreinte de la traite deux fois par jour. Dans l'échantillon des études Duralait, on observe que si les modes de production (conventionnel/bio) n'influencent pas très sensiblement la charge de travail, il en va autrement pour des paramètres tels que la taille de l'exploitation (superficie, volume produit, nombre de vaches), la présence d'un robot de traite ou le comportement de l'éleveur (perfectionniste vs simplificateur). Ici, «la main-d'œuvre disponible et le facteur humain ou plus particulièrement, le comportement de l'éleveur face au travail, sont un élément qui joue un rôle important sur son organisation», explique l'auteur de l'étude.

* «Comment les éleveurs perçoivent-ils leur travail?», A.Turlot, département productions et filières, CRA-W, 081/62.69.97, a.turlot@cra.wallonie.be, www.cra.wallonie.be



Les plus grosses difficultés que rencontrent les éleveurs concernent le temps libre et le travail administratif et réglementaire.

Lorsqu'on calcule cela en heures de travail, on arrive aux chiffres suivants. Le TA des fermes étudiées se situe, en moyenne - exception faite pour les fermes très automatisées -, à 3.433 heures pour 73 vaches, soit 66 heures/semaine par exploitation. La cellule de base effectue 84 % de ce TA. On a également une confirmation qu'en saison hivernale, le TA est nettement plus important qu'en période estivale, respectivement 10 h 30 et 7 h.

Disparités dans le travail d'astreinte

On ne s'étonnera pas que le temps de traite, nettoyage compris, représente 53 % du TA, soit 2 h 30 par traite pour un troupeau de 73 vaches, ce qui correspond à 4 minutes par vache et par jour. On constate une forte disparité d'une exploitation à l'autre. Ce temps varie de 2 à plus de 6 minutes par vache selon l'exploitation. Un sous-équipement entraîne un cumul important de pertes de temps car l'opération se répète deux fois par jour. «Or certaines salles de traite sont inadaptées car elles n'ont pas suivi l'évolution de la taille du troupeau», note Amélie Turlot. En travail, on recommande un poste de travail pour 5 vaches laitières. Annuellement, le TA s'élève à 47 heures par vache laitière et 35 h par UGB, ce qui est beaucoup, des études françaises établissant un TA idéal sous les 35 heures par UGB. Dans l'échantillon Duralait, 40 % dépassent cette durée. Rapporté à la production, le TA est de 7 h 20 pour 1.000 litres. Une heure de TA permet donc la production de 152 litres.

S'agissant de l'efficacité du TA, définie par le nombre d'heures de TA par unité de production ou pour 1.000 litres de lait produits, elle est en moyenne de 35 heures par UGB et de 7 h 20 pour 1.000 litres. Le TA est influencé par la taille des exploitations. C'est ainsi que les fermes produisant moins de 300.000 litres consacrent 10 h à la production de 1.000 litres. A l'opposé, les exploitations produisant plus de 750.000 n'ont besoin que de 3 h 50 pour une production équivalente. Il va de soi que

la gestion de ces exploitations nécessite davantage de main-d'œuvre. «En fonction de la dimension de l'atelier, des économies d'échelle sont possibles. Si la main-d'œuvre est disponible, l'efficacité augmente avec le nombre d'UGB et la production. Attention toutefois à ne pas négliger la gestion du troupeau», lit-on dans les études Duralait. Le constat est le même lorsqu'on classe les fermes selon la taille du cheptel. S'il y a suffisamment de main-d'œuvre disponible, plus la taille du troupeau est importante, plus les économies d'échelle sont possibles.

Evoquons très brièvement le travail de saison. En moyenne, l'étude Duralait établit que le TS nécessite 102 jours par an, la cellule de base en effectue 70 %. L'essentiel du TS concerne les superficies fourragères (61 %).

Enquête OTEL

«Les enseignements de ces deux premières enquêtes avaient bien mis en lumière la problématique de l'organisation du travail dans les fermes laitières. Le projet OTEL (Organisation du travail en élevage) montre que le travail constitue un sujet d'inquiétude grandissant chez les agriculteurs. Il s'agissait d'élargir la problématique du travail au-delà des élevages laitiers. Nous avons donc organisé, entre décembre 2015 et février 2016, une enquête auprès des agriculteurs dont l'objectif était d'évaluer leur ressenti vis-à-vis de leur travail. Dans la foulée, il s'agissait de chiffrer l'intérêt qu'ils pourraient porter à une démarche de conseil en organisation du travail dans leur exploitation», explique Amélie Turlot.

S'agissant de la méthodologie, le CRA-W a retenu le questionnaire élaboré dans le cadre de la recherche «Vivre de l'élevage en Picardie» qui a l'avantage d'être un autodiagnostic, de ne comprendre que 15 questions fermées (réponse par oui ou par non) et de donner rapidement une réponse à l'éleveur (en 5 minutes). A ce questionnaire s'ajoutaient d'autres questions destinées à qualifier les répondants et connaître leur intérêt pour la démarche de 'réseau de conseillers en organisation du travail'.

Quelques enseignements-clefs

De ces différentes enquêtes menées au cours de ces dernières années, concernant la charge de travail (notamment dans les élevages laitiers), mettons-en quelques-uns en évidence:

- 80 % des éleveurs pensent que leurs conditions de travail devraient ou pourraient s'améliorer;
- 75 % des exploitations font appel au bénévolat (parents retraités, frère, enfants,...). 22 % des éleveurs ont plus d'un quart du travail réalisé par du bénévolat. Le recours massif au bénévolat dans bon nombre d'exploitations les fragilise à moyen terme;
- 50 % des éleveurs considèrent leur travail d'astreinte comme trop lourd;
- le travail d'astreinte s'élève en moyenne à 47 heures par vache laitière sur base annuelle;
- 75 % des producteurs laitiers considèrent que leur salle de traite est inadaptée;
- sous l'angle du travail, la taille optimale du cheptel est de 50 vaches laitières. Du point de vue économique, la taille idéale est estimée à 70 vaches laitières. Toute la difficulté consiste à concilier ces deux chiffres;
- les points noirs dans l'organisation du travail sont le poids de la réglementation, des contraintes administratives et les difficultés à se libérer du temps;
- l'importance d'étendre le réseau des conseillers travail au service des éleveurs.



Amélie Turlot (CRA-W): «Le recours massif au bénévolat dans de nombreuses exploitations les fragilise à moyen terme.»

Cette enquête a été effectuée auprès des 9.000 exploitations wallonnes détenant des animaux. «500 agriculteurs ont répondu à notre questionnaire, ce qui représente environ 6 % des éleveurs wallons. L'échantillon comprenait 42 % de fermes combinant l'élevage et les cultures et 40 % spécialisées en élevage. Notons également une faible représentation des moins de 30 ans qui peut s'expliquer par un manque d'intérêt pour cette thématique. Par ailleurs, la moitié des répondants travaille avec une autre personne sur l'exploitation et 30 % des répondants travaillent seuls», observe Amélie Turlot.

Pression du travail

L'enquête met en évidence que chez les éleveurs, la pression du travail est relativement élevée au point que pour près de 80 % d'entre eux, l'organisation du travail devrait être améliorée. Pour 32 % de l'échantillon, un changement de pratique s'impose d'urgence. Dans ces exploitations, les éleveurs sont débordés et exposés au stress. Pour 45 % des éleveurs, si la situation est moins urgente, elle implique cependant un changement de pratiques et une amélioration de leur organisation du travail sur des nombreux points. Seuls 22 % des éleveurs gèrent bien l'organisation du travail. En détaillant les différents facteurs qui influencent le travail en élevage, Amélie Turlot observe que si la pression du travail est importante dans toutes les spéculations, elle l'est tout particulièrement dans les exploitations mixtes cultures-élevages (dans 86 % de celles-ci la situation devrait s'améliorer), ce qui s'explique par la combinaison des deux spéculations. Quant à l'âge, ce paramètre a peu d'impact sur la pression du travail. Notons toutefois que le groupe des moins de 30 ans estime à 37 % que la situation est plutôt bonne. «S'agissant du nombre de personnes sur l'exploitation, contrairement à ce qu'on pouvait présumer, les élevages avec plus de main-d'œuvre n'ont pas une pression moindre du travail. Ce résultat qui nous semble biaisé peut tenir au fait que dans les associations la personne qui a répondu à l'enquête serait la personne la plus en

difficulté par rapport au travail», ajoute Amélie Turlot.

40 % des éleveurs seraient intéressés par un diagnostic travail. Amélie Turlot: «Parmi les éleveurs intéressés, tous n'ont pas mis en évidence une situation de travail catastrophique au terme du questionnaire. L'inverse est également vrai, seulement 50% des éleveurs ayant une situation où «il est urgent d'agir» et 40% qui «ne doivent pas continuer comme ça» seraient intéressés par le passage d'un conseiller travail. Proportionnellement, ce sont les éleveurs laitiers qui sont les plus demandeurs d'un diagnostic travail.

Qu'est-ce qui pèse le plus?

Pour identifier ce qui pèse le plus dans le travail des éleveurs, 15 questions ont été posées. Au total 6 réponses sont ressenties comme négatives par les éleveurs: libérer du temps pour une longue période, l'administratif, le réglementaire, se libérer pendant la semaine, gestion des périodes de pic, pénibilité physique.

«Les plus grosses difficultés que rencontrent nos éleveurs concernent le temps libre et le travail administratif et réglementaire. S'y ajoutent les difficultés du stress lié au métier et des imprévus qui sont difficilement gérables. Lorsqu'il y a plusieurs ateliers dans l'exploitation, 45% des éleveurs estiment que la concurrence entre ceux-ci est parfois difficile à gérer», précise Amélie Turlot. On constate également des difficultés à libérer du temps pour autre chose que le travail.

Quant à la gestion des périodes de pointe, elle se révèle surtout prégnante dans les exploitations mixtes élevage-cultures, ainsi que dans exploitations laitières soumises à la contrainte de la traite biquotidienne. Un mot encore sur la perception de la pénibilité physique: hormis les moins de 30 ans, pour la moitié environ des éleveurs, la pénibilité physique est une préoccupation.

